



UFR ALLSH

Aix-Marseille Université

Site SCHUMAN 29 avenue R. Schuman

13621 Aix-en-Provence

Département Arts

Secteur Cinéma

Licence Arts du spectacle

Parcours L3

« Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel »

Année universitaire 2023-2024

Attention : les informations ci-dessous sont données sous réserve de modifications à la rentrée, où elles vous seront indiquées de manière définitive.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SCOLARITÉ

Inscriptions administratives, pédagogiques et tous renseignements

Scolarité : service ouvert tous les jours de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30 (sauf vendredi après midi)

Bureau 6 Lettres et Arts : 04 13 55 30 89 | allsh-scol-la-etudiants@univ-amu.fr

Inscriptions administratives

Les étudiants doivent **impérativement** faire leur inscription administrative via le web.

Puis prise de rendez-vous sur internet : <https://eris.univ-amu.fr>

Se connecter régulièrement en cas de créneaux indisponibles.

Les pièces à apporter le jour de l'inscription seront listées dans l'application.

ATTENTION : AVANT DE PRENDRE RENDEZ-VOUS :

- Les étudiants doivent avoir acquitté la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS.
- Les étudiants demandant une dérogation pour année supplémentaire en licence ou master doivent apporter le document signé par le DETU lors de l'inscription.

Permanences des enseignants :

Les enseignants assurent des rencontres **sur rendez-vous** au **Bureau n° D421**

Le département Arts :

UFR ALLSH, Département Arts Secteur Cinéma - audiovisuel

Aix-Marseille Université, Centre d'Aix 29, Avenue Robert Schuman

13621 Aix - en - Provence cedex 1 Téléphone standard : 04 13 55 30 30

Secrétariat du département :

Catherine Bernard-Berenger , bureau **D201**

Permanence téléphonique : 04 13 55 35 45

Site Web du département : <http://allsh.univ-amu.fr/lettres-arts/pole>

E-mail : catherine.BERNARD-BERENGER@univ-amu.fr

Pôle technique :

David Bechu, Responsable technique du département Arts.

E-mail : david.bechu@univ-amu.fr

Licence « Lettres et sciences humaines » Mention Arts du spectacle

Responsable de la mention de licence Arts du spectacle : **Caroline Renard**

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La visée globale de la mention Arts du spectacle est de donner une formation articulant théorie, pratique et connaissance du milieu professionnel dans les arts de la scène et de la production cinématographique et audiovisuelle : une réflexion sur l'art (la scène, le texte, l'acteur, l'image, le documentaire..) nouée à une implication dans l'art, dans la prise en compte de la réalité des métiers de ce champ. L'esprit critique, la responsabilité et la notion de projet sont au cœur de cette mention de licence dont l'objectif principal est de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques concernant les arts du spectacle afin de savoir les articuler à la construction d'un projet professionnel.

Le cursus se compose :

- d'enseignements artistiques théoriques portant sur l'histoire, l'esthétique et la théorie du cinéma
 - d'ateliers pratiques qui constituent une approche de la création cinématographique
 - d'enseignements de culture générale en Arts du spectacle, Lettres et Musicologie
- Les quatre premiers semestres (L1 S1, L1 S2, L2 S3, L2 S4) constituent une initiation aux études cinématographiques et une découverte du travail universitaire. Les semestres 5 et 6 de la troisième année (L3 S5, L3 S6) proposent un approfondissement dans le domaine des études cinématographiques et le choix entre trois parcours :

- Parcours 1 « Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel »
- Parcours 2 « Arts de la scène »

OBJECTIFS ET CONCEPTION du parcours « **Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel** »

Il s'agit d'une formation à l'analyse critique des discours audiovisuels et à la réalisation audiovisuelle (cinéma, vidéo etc.).

Parce que la critique des formes existantes est au cœur de toute pratique consciente, parce que la critique et la création ne s'excluent pas, bien au contraire, notre enseignement cherche à maintenir un équilibre entre théorie, analyse, pratique et création.

De même il nous semble obligatoire d'explorer dans la mesure de nos moyens, la totalité du champ des productions et des réalisations audiovisuelles. L'esprit critique, la responsabilité et la notion de projet sont au cœur de notre conception de l'apprentissage.

L'analyse filmique dans ses aspects esthétiques, théoriques, historiques et sociologiques est une des dimensions fondamentales de notre enseignement. Il s'agit de mettre à la question et au travail la totalité du champ audiovisuel (cinéma, vidéo, multimédia).

La pratique ne sera pas détachée de l'esprit critique mais tissée avec celui-ci, son apprentissage alternera ateliers en groupe, perfectionnement technique, réalisations individuelles et stages.

INFORMATIONS GENERALES

Le secteur cinéma et audiovisuel appartient au Département "Arts". Ce département appartient à l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) **ALLSH** (Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines). Le secteur cinéma délivre des enseignements en premier, deuxième et troisième cycle. Il propose en premier cycle des enseignements dans la mention Arts du spectacle. À partir du semestre 5 de LICENCE, il propose une formation spécialisée en études cinématographiques, permettant ensuite une orientation vers le Master Cinéma-Audiovisuel (et en particulier vers les parcours « Ecritures critiques, recherche et didactique de l'image » ou « Ecritures documentaires, recherche et création ») et vers le doctorat Lettres et Arts.

Présentation de l'équipe enseignante intervenant dans la formation

Laetitia Agostini, ATER, laetitia.agostini@univ-amu.fr

Jean-Michel Durafour, Professeur des universités, jean-michel.durafour@univ-amu.fr

Directeur du Laboratoire d'études en sciences des arts (LESA). Responsable du Parcours de Master Ecritures Critiques.

Guy Lambert, Maître de Conférences, guy.lambert@univ-amu.fr

Responsable de la L1 Arts du spectacle. Responsable des pratiques audiovisuelles sur le centre Schuman.

Thierry Millet, Maître de Conférences (habilité à diriger des recherches) thierry.millet@univ-amu.fr

Severine Mathieu, Maitresse de Conférences Associée, réalisatrice, severine.mathieu@univ-amu.fr

Caroline Renard, Maître de conférences, caroline.renard@univ-amu.fr. Responsable de la licence Arts du spectacle.

Thierry Roche, Professeur des universités, thierry.roche@univ-amu.fr

Responsable du secteur cinéma. Responsable de la première année du parcours et du parcours Ecritures Documentaires du Master Audiovisuel.

Les permanences des enseignants ont lieu au bureau D423 sur rendez-vous.

- Chaque enseignant peut être contacté directement pour des rendez-vous personnels.

Intervenant(e)s professionnel(le)s et institutionnel(le)s en Licence : **Louis Dieuzayde** (MCF Etudes théâtrales), **Céline Ridet**, conservatrice S.C.D. (Bibliothèque Universitaire), **Denis Alcaniz**, doctorant en études cinématographiques; **Guillaume Grosse** : scénariste ; **Loïc Nicoloff**, scénariste, **Jean-Luc Chaperon**, réalisateur ; **Marie Mandy**, autrice, réalisatrice et productrice ; **Julie Kolouvou**, doctorante ; **Jean-Christophe Victor**, réalisateur.

Votre adresse mail

L'Université met à votre disposition une adresse mail qui se présente ainsi : prenom.nom@etu.univ-amu.fr

Elle met également à votre disposition des ordinateurs à l'entrée de la Bibliothèque Universitaire (BU). **Il est de votre responsabilité d'activer votre adresse mail et de vous familiariser avec les installations mises à votre disposition** : elles permettent l'accès à Internet, à votre boîte mail ainsi qu'au système Apogée/Moodle.

Vous pouvez bien sûr utiliser votre ordinateur personnel et votre adresse mail privée. Cependant, l'adresse fournie par l'université s'avère obligatoire : vous en aurez besoin pour accéder à l'ENT pour les conventions de stage et l'accès à vos relevés de notes.

Calendrier de l'année universitaire

Prérentrée L3 : mercredi 6 septembre 2023 – 9h-12h salle A223

Début des cours : Lundi 11 septembre 2023

Calendrier des congés

Automne : Du 23 octobre au 29 octobre 2023 inclus

Fin d'année : Du 24 décembre 2023 au 07 janvier 2024 inclus

Hiver : Du 4 mars au 10 mars 2024 inclus

Printemps : du 29 au 04 mai 2024 inclus

1^{er} semestre

ENSEIGNEMENTS : du 4 septembre au 9 décembre 2023 inclus

EXAMENS : Semaine de révision : du 11 au 16 décembre

Première session : Du 18 au 22 décembre 2023 puis du 8 au 13 janvier 2024

Date limite de remise des travaux : 14 janvier 2024

2^{ème} semestre

ENSEIGNEMENTS : du 22 janvier au 20 avril 2024 inclus

EXAMENS : Semaine de révision du 22 au 27 avril inclus

Première session : Du 06 au 18 mai 2024

Date limite de remise des travaux (rapports) : 20 mai 2024

deuxième session - 1^{er} et 2^{ème} semestres

(rattrapages) : Du 26 juin au 5 juillet 2024

Date limite de remise des travaux : 30 juin 2024

Modalités de Contrôle des Connaissances **Dispositions spécifiques à la licence**

a) Organisation du contrôle des connaissances

Les enseignements semestriels donnent lieu à une évaluation des acquis dont les modalités d'organisation relèvent du seul choix de la composante dans le respect de la réglementation. Dans cette perspective, trois types d'organisation du contrôle des connaissances sont possibles au sein d'une UE : - les connaissances sont évaluées au seul moyen d'un contrôle terminal ; - les connaissances sont évaluées à l'issue d'une combinaison entre contrôle terminal et contrôle continu selon des pondérations fixées par la composante ; - les connaissances sont évaluées au moyen d'un contrôle continu intégral (CCI). Lorsque le CCI est instauré, celui-ci se compose d'au moins trois épreuves réparties dans le semestre, majoritairement organisées en présentiel. Aucune des épreuves organisées dans le cadre du CCI ne peut représenter plus de 50% de la note finale à l'enseignement concerne.

b) Organisation des sessions d'examen

Quel que soit le type d'organisation du contrôle des connaissances retenues, deux sessions d'examens sont proposées

: les UE devant être réévaluées en seconde session seront celles qui n'auront été acquises ni par capitalisation ni par compensation à l'issue de la première session. Pour les travaux pratiques ainsi que pour les UE et éléments constitutifs d'UE ayant fait l'objet d'un contrôle continu partiel durant le semestre, l'opportunité de conserver ou non les notes de contrôle continu de la session 1 pour la session 2 est laissée à l'appréciation de la composante.

c) Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits au titre d'une formation sont soumis à une obligation d'assiduité concernant l'assistance aux travaux dirigés et/ou pratiques faisant partie du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la composante. La présence à toutes les épreuves de session 1 est obligatoire (examens terminaux de fin de semestre et épreuves de contrôle continu). Tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter aux épreuves des UE non acquises en session 1 selon des modalités précisées par la composante. Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré ajourné à la seconde session, sans application des règles de compensation précisées dans le paragraphe

d) Critères de validation des connaissances appliqués dans l'établissement

Modalités de validation

Unité d'enseignement Une UE est acquise par capitalisation dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20. Si l'UE comporte des éléments constitutifs, la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Dans ce cas, les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans les dispositions particulières propres à la formation.

- Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre (y compris stage) : lorsque la note à l'UE est inférieure à 10/20 mais que l'étudiant a obtenu la moyenne au semestre, l'UE est alors validée par compensation. Toute UE obtenue, par capitalisation ou par compensation, l'est définitivement, sans possibilité de renonciation. Si l'UE obtenue est constituée de plusieurs éléments, ces derniers sont également considérés comme définitivement valides, quelle que soit la note attribuée à chaque élément constitutif de l'UE. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement, dont la valeur en crédits est également fixée.

Semestre La note du semestre est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des UE qui le composent, à laquelle s'ajoutent d'éventuels points de bonification. Les crédits attribués à chaque

UE sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au semestre, à l'année et au diplôme.

*les semestres 1 et 2 se compensent à l'intérieur de la 1^e année de licence,

*les semestres 3 et 4 se compensent à l'intérieur de la 2^e année de licence,

*les semestres 5 et 6 se compensent à l'intérieur de la 3^e année de licence.

Les semestres relevant de niveaux différents ne peuvent se compenser entre eux à l'intérieur de la licence.

Validation de l'année L'année est validée dès lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est supérieure ou égale à 10/20 (que les deux semestres soient capitalisés, ou que l'un d'entre eux soit compensé). Si deux semestres se compensent au sein d'une même année, les 60 crédits annuels sont considérés comme acquis

Délivrance de la licence : elle est subordonnée à la validation de chacune des trois années qui la composent et entraîne l'obtention de 180 crédits. Les première, la deuxième et la troisième années de licence ne se compensent pas entre elles : une validation du diplôme par compensation entre les niveaux annuels ne peut être prononcée que sur décision du jury.

Délivrance du DEUG : Le Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) peut être délivré sur demande expresse de l'étudiant, dès lors que celui-ci a validé les première et deuxième années du diplôme de licence. Absence de note éliminatoire Il n'existe aucune note éliminatoire au sein de la licence, qu'il s'agisse de la validation des éléments constitutifs d'UE, de l'UE, du semestre, de l'année ou du diplôme.

Règles de progression

Pour accéder à l'année supérieure, un étudiant doit avoir validé l'année en cours (obtention des 60 crédits de L1 nécessaire pour passer en L2, obtention des 60 crédits de L2 nécessaire pour passer en L3). Dans le cas contraire, l'étudiant est déclaré ajourné. Néanmoins, sous certaines conditions, et sur décision du jury, certains aménagements sont possibles : *un étudiant ajourné ayant acquis au moins 30 crédits sur les 60 crédits annuels peut être autorisé à présenter par anticipation certaines UE de l'année supérieure, dans une limite de 18 crédits. Il est alors déclaré ajourné redoublant (AJRE) ; *un étudiant ajourné ayant acquis au moins 48 crédits sur les 60 qui constituent l'année peut être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure : il est alors déclaré ajourné autorisé à continuer (AJAC). En tout état de cause, le jury demeure souverain quant à la mise en œuvre effective de ces aménagements. L'accès à la troisième année de la licence n'est possible que si l'étudiant a entièrement validé la première année.

RAPPEL

Si vous n'avez pas validé un semestre en première session, vous devez impérativement passer en seconde session (session de rattrapage) tous les examens correspondant aux UE ou ECUE dans lesquels vous n'avez pas obtenu la moyenne. Aucune note de première session inférieure à 10 ne peut être prise en considération pour la seconde session. Aucune dérogation n'est envisageable concernant le non-calcul en cas d'absence de résultats.

Parcours THEORIES ET PRATIQUES du CINEMA et de l'AUDIOVISUEL

SEMESTRE 5				
Le semestre 5 comporte des enseignements théoriques passant en revue les bases analytiques et la critique historique des formes audiovisuelles et un enseignement technique et pratique de base. Il permet une évaluation et une harmonisation des niveaux tant techniques que théoriques jugés nécessaires à la poursuite du cursus.				
Code	Intitulé		Volume horaire	ECTS
HPI5U01	Histoire et esthétique des arts du spectacle			
	HPT501A	Théâtre et regard	18h	
	HPI501B	CM Esthétique et théorie du cinéma 2	18h	
	HPI501C	TD Pratique de l'analyse et lecture de textes	12h	
HPI5U02	Cinéma et sciences humaines 2		36h	6
HPI5U03	Histoire et pratique du cinéma et de l'audiovisuel 4			6
	HPI503A	CM Histoire du cinéma 4	24h	
	HPI503B	Pratique du cinéma et de l'audiovisuel 4	36h	
HPI5U04	Etude du scénario			6
	HPI504A	Récit filmique	24h	
	HPI504B	Atelier écriture de scénario	6h+28h TD	
HPI5U05	Connaissance du milieu et des institutions		24h	3
HPI5X08	UE générique Langue vivante		24h	3

SEMESTRE 6				
Le semestre 6 est conçu comme un temps de maturation théorique portant sur des problématiques spécifiques et un temps de réalisations audiovisuelles, sous la forme d'ateliers, de stages et de confrontations avec le milieu professionnel. Une présentation publique des travaux réalisés dans les ateliers est prévue en juin.				
HPI6U11	Esthétique et théorie du cinéma			9
	HPI611A	Esthétique du cinéma 3	36h	
	HPI611B	Théories du cinéma et de l'audiovisuel	18h	
HPI6U03	Pratique du cinéma et de l'audiovisuel 5		39h	6
HPI6U09	Connaissance du milieu et des institutions			6
	HPI609A	Connaissance du champ professionnel	24h	
	HPI609B	Stage	6h	
HPI6U10	Histoire du cinéma 5		30h	3
HPI6U12	Module intégratif		36h	3
	HPI612A	Méthodologie	24h	
	HPI612B	Projet professionnalisant	12h	
	HPI612C	Projet recherche	12h	
HPI6X08	UE générique Langue vivante		24h	3

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 5

HPI5U01 , Histoire et esthétique des arts du spectacle

6 crédits

Suivre les trois enseignements suivants :

1/HPT501A Théâtre et regard

Louis Dieuzayde

mardi 9h-11h

Salle E209

Les 12/09, 19/09, 26/09, 03/10, 10/10, 17/10, 31/10, 07/11, 14/11

cours mutualisé avec les étudiants L3 théâtre

Depuis la naissance de la mise en scène à la fin du dix-neuvième siècle jusqu'à nos jours, la problématique du visible scénique s'est imposée comme une des questions majeures du fait théâtral moderne et contemporain. Bien que régulièrement dépréciés et contestés, le visible et l'image qui peut en jaillir occupent, dans un certain pan de la création actuelle, toute la scène quitte à transformer parfois le théâtre en art visuel. A partir de l'actualité de ces débats, à la fois esthétiques et politiques, nous étudierons les éléments fondamentaux les plus décisifs de la pensée de l'image (J. Rancière, MJ Mondzain, G. Didi-Huberman) puis, ainsi instruits, nous analyserons des séquences visuelles de certaines productions scéniques et filmiques ainsi que les modalités de leur réception chez le spectateur.

Evaluation de l'EC : session 1 et session 2 : contrôle terminal, écrit 3h, 50% de l'UE

2/ HPI501B , CM Esthétique et théorie du cinéma 2

Jean-Michel Durafour

mercredi 9h-11h,

Amphi 4

9 séances, les 13, 20 et 27 sept, 4, 11, 18 oct, 8, 15, 2 nov

cours mutualisé avec les étudiants L3 théâtre 100 étudiants

Esthétiques de la poussière

Ce cours s'intéressera à la poussière - à la chose comme à la notion, à la poussière physique comme à ses connotations culturelles, qu'elle soit saleté, cendres, pollution, etc. - dans les images de la matière et du corps vivant que sont le cinéma et les arts de la scène contemporaine. Des oeuvres précises seront analysées en cours magistral, tandis que l'atelier dirigé sera consacré à la lecture de texte théorique ou philosophique."

Evaluation : session 1 et session 2 : dossier

3/ HPI501C , TD Pratiques de l'analyse et lecture de texte

Jean-Michel Durafour

mercredi 11h-12h

Amphi 4

9 séances, les 13, 20 et 27 sept, 4, 11, 18 oct, 8, 15, 2 nov

Ce TD s'adresse uniquement aux étudiants de cinéma en approfondissement du cours de théorie du cinéma.

Evaluation de l'EC :

session 1 : rapport, 50% de l'UE

session 2 : rapport commun HPI501B Esthétique et théorie

HPI5U02, Cinéma et Sciences humaine 2
« Venir au réel par la fiction et inversement »

Le mardi de 13h à 17h

Les 12, 19 et 26 sept, 3, 10, 17, 31 oct, 7, 14, 21 nov, 5 déc 2023

6 crédits

Thierry Roche et Caroline Renard

Amphi 4

« Venir au réel par la fiction et inversement »

Pour les premiers opérateurs de l'histoire du cinéma, enregistrer une scène jouée devant la caméra ou un événement saisi sur le vif avait la même valeur technique et artistique. Documenter le monde véhiculait une même puissance de divertissement que de raconter des histoires. Peu à peu les métiers du cinéma ont été classifiés. Les studios ont imposé des genres et séparé les pratiques. Seules les avant-gardes ou le cinéma expérimental se sont autorisés à oublier ce cadre codifié et à mêler réalité et mise en scène, fiction et production de savoir, esthétique et parfois propagande. La fiction est devenue le genre du divertissement et l'enregistrement du réel celui des actualités et des sciences. Mais dès le milieu des années 1930, un cinéaste comme Jean Renoir, tourne un film documentaire. C'est pour lui un nécessité politique. Que signifie ce geste lorsqu'un cinéaste comme, par exemple, John Huston, Michelangelo Antonioni, Agnès Varda, Pier Paolo Pasolini ou Wim Wenders, se détourne des studios et des acteurs pour se consacrer au monde qui l'entoure, descendre dans la rue, regarder la vie telle qu'il la voit. Est-ce la fatigue d'un mode de production trop codifié ? Est-ce la réponse à une commande ? Ou bien une autre manière de penser le cinéma ?

10 octobre, séance en partenariat avec le festival nouv.o.monde

En coopération avec **l'Institut de l'Image**.

www.institut-image.org 8, rue des Allumettes 13090 Aix en Provence 04 42 26 81 82

La programmation complète sera indiquée sur le site internet de l'Institut de l'image

Auteurs de référence :

Clément Rosset

...

Evaluation de l'UE : Session 1 : Contrôle terminal, écrit 3h / Session 2 : Rapport

HPI5U03 , Histoire et pratique du cinéma et de l'audiovisuel 4

Suivre les deux enseignements suivants :

1/ HPI503A Histoire du cinéma 4

Le cinéma de la modernité (1958-1998)

le lundi de 9h à 12h

8 séances : les 11, 18, 25 sept, 2, 9, 16 et 30 oct, 6 nov.

6 crédits `

Thierry Millet
salle A223

L'invention formelle au cinéma n'a jamais cessé tout en côtoyant et dialoguant avec des formes classiques ou des genres bien définis. Il s'agira dans ce cours d'explorer quelques-uns des auteurs marquants de cette période particulièrement riche en expérimentations et inventions formelles. L'analyse critique des œuvres nous permettra d'en explorer la cohérence artistique. Comment ces films, parfois déroutants pour les spectateurs, portent un discours sur la société et sur le cinéma toujours renouvelé qui articule les exigences éthiques et esthétiques.

Les auteurs envisagés : Bresson, Godard, Truffaut, Kubrick, Antonioni, Bergman, Duras, Lynch, Cronenberg, Jarmusch, Malick, Egoyan,...

Evaluation de l'EC :

Session 1 : Contrôle terminal, écrit 3h (60% de l'UE)

session 2 : Rapport

2/ HPI503B Pratique du cinéma et de l'audiovisuel 4 salles A211 et A103

Le jeudi et/ou vendredi (4 groupes de 15 étudiants)

Initiation aux techniques de réalisation vidéographique à partir de la fabrication d'un film court. (Conception, préparation, tournage et montage).

Une journée de remise à niveau technique par groupe : 22 septembre et 2 novembre **salle A223 et pôle technique avec David Béchu et Jean-Luc Chaperon**

Répartition en 4 groupes

Ateliers à la manière de : Jean-Luc Chaperon, Guy Lambert, Denis Alcaniz

	Groupe 1 Guy Lambert	Groupe 2 Jean-Luc Chaperon
Jeudi 9h-13h salle 103	21/09 Plénière 22/09 Remise à niveau tech 28/09 et 29/09 5/10 et 6/10	21/09 Plénière 22/09 Remise à niveau tech 28/09 et 29/09 5/10 et 6/10
Vendredi 9h-13h salle A211	12/10 et 13/10 19/10	12/10 et 13/10 19/10
	Groupe 3 Denis Alcaniz	Groupe 4 Jean-Luc Chaperon
Jeudi 13h-17h Salle 103	21/09 Plénière Remise à niveau tech 2/11 3/11 9/11 et 10/11	21/09 Plénière Remise à niveau tech 2/11 3/11 9/11 et 10/11
Vendredi 13h-17h salle A211	16/11 et 17/11 23/11 et 24/11	16/11 et 17/11 23/11 et 24/11

Attention : ces cours ne sont pas accessibles aux étudiants Erasmus et en Echange International

Réalisation d'un carnet de notes :

Au cours du semestre, l'étudiant-e doit tenir un carnet de notes dont la moitié sera consacrée à des notes et réflexion sur les exercices de tournages menés en autonomie au cours du semestre (l'autre moitié à des notes de visionnages – voir cours récit filmique).

Six exercices sont à réaliser en autonomie et à commenter à l'écrit :

- Filmer une scène de cuisine
- Filmer un diner entre ami-e-s
- Filmer un dialogue en champ contrechamp
- Filmer une personne qui parle en marchant
- Filmer une situation nocturne
- Filmer un bout d'interview
-

Exercice à réaliser en binôme, les rushes sont ensuite regardés et commentés avec David Béchu ou d'autres enseignants. La prise de notes par écrit est individuelle et concerne : conduite du travail,

résultat obtenu, remarques techniques et esthétiques, coordination entre l'intention et le résultats, notes sur la lumière etc.

Evaluation de l'EC :

Session 1 : 2 notes : contrôle continu/Carnet de notes (60% de l'UE) + rendu film (40% de l'UE)

Session 2 : Pas de session 2

Bilan des ateliers : projection des films durant la réunion bilan de semestre 1

HPI5U04 , Étude du scénario

6 crédits

Suivre les deux enseignements suivants :

1/ HPI504A Récit filmique

mercredi 13h-16h

13/09, 20/09, 4/10, 11/10, 8/11, 15/11

Laetitia Agostini

salle A223

Comment raconter une ou des histoires avec le médium cinématographique en ayant recours à l'image, au son et au texte ? Etudier le cinéma, c'est aussi étudier les autres arts : la littérature, le théâtre, la musique, la chorégraphie ou la peinture. Sa richesse réside probablement dans cette "impureté" (André Bazin) pluridisciplinaire. En interrogeant les esthétiques cinématographiques nous aborderons les différents types de récits (narratifs ou non) que le cinéma peut déployer tout en restant au contact des autres arts, à l'instar de la littérature et des adaptations mais aussi de la bande dessinée ou plus récemment des jeux vidéo. Ainsi, ce cours sera l'occasion de nous interroger sur la manière de raconter une histoire, sujet criant d'actualité à l'heure d'internet et des *fake news*, tout en gardant à l'esprit l'impact d'une information et d'une image sur l'être humain occidental qui est devenu un spectateur observant/observé

Complément du carnet de notes par un cahier critique : l'autre moitié du carnet sera complété par un carnet de visionnage : notes sur les films vus au cours du semestre en salle ou sur écran, seul-e ou en groupe. Les notes peuvent concerner des films visionnés dans le prolongement d'un cours ou des films au choix.

Six films au minimum doivent faire l'objet de notes dans ce cahier de note critique.

Evaluation de l'EC :

session 1 : contrôle terminal : écrit 3h (50% de l'UE)

session 2 : rapport commun avec HPI5U04-B Atelier scénario

2/ HPI504B Atelier écriture de scénario Séverine Mathieu et Jean-Luc Chaperon

2 séances plénières :

jeudi 21 septembre, 13h-16h **salle A223**

Vendredi 22 septembre, 13h-16h **salle A223**

Dates	Salles	Dates et horaires
Groupe 1 Jean-Luc Chaperon	Salle A103	les lundis de 13h à 16h 25/09, 2/10, 9/10, 30/10, 6/11, 20/11 et 27/11
Groupe 2 Séverine Mathieu	Salle A221	Merc 27 sept : 15h-16h30 Lundi 20 oct : 14h-16h

		Jeudi 2 nov : 9h-12h Vend 3 nov : 9h-12h Jeudi 9 nov : 9h-12h Jeudi 16 nov : 9h-12h Jeudi 23 nov : 9h-12h Jeudi 7 déc : 14h-16h
Groupe 3 Séverine Mathieu	Salle A211	28 et 29 sept : 9h-12h 12 et 13 oct : 9h-12h Vend 20 oct : 9h-11h Lundi 6 nov : 13h-14h30 Vend 27 nov : 13h-14h30 Jeudi 7 déc : 9h-11h
Groupe 4 Séverine Mathieu	Salle A211	28 et 29 sept : 13h-16h 12 et 13 oct : 13h-16h Vend 20 oct : 11h-13h Lundi 6 nov : 14h30-16h lundi 27 nov : 14h30-16h Jeudi 7 déc : 11h-13h

Pratique de l'écriture en code visuel à travers la rédaction d'un scénario de court-métrage. Il s'agira d'abord d'explorer, nourrir et développer son univers personnel afin d'identifier ses sources d'inspiration et ses points de vue.

Cette première période s'élaborera à partir de jeux et d'exercices en écho avec la dramaturgie du réel. Ensuite, pour découvrir son écriture singulière, chacun sera invité à se confronter aux outils de la dramaturgie classique : système dramaturgique, utilisation du conflit et des personnages, focalisation, niveau de récit, etc.

Ces outils permettront d'ouvrir indifféremment deux pistes : l'écriture de fiction et l'écriture documentaire.

Afin de développer l'écriture de leur scénario, les étudiants se constitueront en binômes et seront répartis en quatre groupes de TD.

Les deux scénarios de fiction les plus aboutis seront sélectionnés par un jury et réalisés au deuxième semestre dans les ateliers de fiction.

Liste des films à voir :

Fargo et *No Country for old men* de Joel et Etan Cohen, *Fenêtre sur cour* d'Alfred Hitchcock, *Shara* de Naomi Kawase, *Elephant* de Gus Van Sant, *Le fils* de Jean-Pierre et Luc et Dardenne, *Close up* et *Ten* de Abbas Kiarostami, *Sud* de Chantal Akerman, *Pas comem des loups de* , *Récréations* de Claire Simon, *Vers la tendresse* de Alice Diop, *Et la vie de Denis Gheerbrant*, *Les portraits* de Alain Cavalier, les films de Johan Van der Keuken, Robert Kramer et Claudio Paziienza

Evaluation de l'EC : session 1 : 2 notes : contrôle continu + rendu scénario (50% de l'UE)
 session 2 : rapport commun avec HPI5U04-A Récit filmique

HPI5U05-A et HPI5U05-B Connaissance du milieu et des institutions

Violaine Harchin

Dates : 18 septembre, 16 octobre, 13 novembre 2023

Du 28 nov au 2 décembre, Festival tous courts

Rencontres avec des professionnels de la production, de la réalisation, de la diffusion du cinéma et de l'audiovisuel et de la recherche universitaire, permettant de faire un état des lieux des divers métiers, d'orienter l'intégration professionnelle et de préparer le stage.

Les étudiants de L3 sont accrédités le **festival tous courts (du 28 nov au 2 dec 2023)**. La semaine de cours est banalisée pour vous permettre d'assister à la totalité du festival et de participer, dans le cadre du cours Connaissance du milieu professionnel, à des rencontres avec des cinéastes et des professionnels invités.

Blog du cours : <https://connaissancedumilieu.wordpress.com/>

Evaluation de l'UE : Assiduité à toutes les rencontres. Un dossier écrit qui analyse une problématique développée lors d'une séance et sa relation avec le projet professionnel de l'étudiant.

session 1 : 2 notes : contrôle continu + rapport

session 2 : note unique HPI5U05-B rapport

HPI5X08

UE générique Langue vivante

L'étudiant doit choisir une langue vivante dans la liste de celles proposées (voir la liste des options niveau L3 en semestre 5).

Voir l'offre du LANSAD (explication p.16)

Pour l'inscription dans les groupes Apgogée

Les permanences LANSAD auront lieu les Mardi 6 et mercredi 7 septembre de 14h00 à 16h00 : stands Lansad

Semestre 6

REUNION BILAN DU SEMESTRE 5
mercredi 7 février 2024, 9h-12h, salle A223

HPI6U11 Esthétique et théories du cinéma 2

suivre obligatoirement les deux cours ci-dessous :

HPI611-A, Esthétique du cinéma

Marie Rebecchi et Jean-Michel Durafour

Le lundi de 13h à 17h

Les 5, 12, 19 et 26 février, 11, 18 et 25 mars, 8 et 15 avril 2024

Amphi 4

Descriptif

Programme

En coopération avec l'Institut de l'Image.

Evaluation de l'UE : (60% de la note de l'UE)
session 1 et session 2 : Contrôle terminal, écrit 3h

HPI611-B/C, Théories du cinéma et de l'audiovisuel

« Théories des cinéastes »

Caroline Renard

le mardi de 9h à 12h, à partir du mardi 6 février 2024

Salle A223

6 séances de 3h

Les 6 et 20 fév, 12 et 26 mars, 9 avril. - Attention 12 mars cours aussi de 13h à 16h.

Très tôt dans l'histoire du cinéma, des cinéastes écrivent sur leur pratique. Certains deviendront des théoriciens majeurs de leur art comme Eisenstein, Vertov ou Epstein. Lorsqu'elle est écrite par les artistes, la théorie de l'art se fait parfois plus poétique, plus rêveuse, plus idéaliste encore que lorsqu'elle l'est par des penseurs. C'est au croisement des textes et des films que ce cours propose d'aborder quelques exemples de cinéastes théoriciens. Nous travaillerons sur les textes et les films de Germaine Dulac, Robert Bresson et Pier Paolo Pasolini. L'enjeu sera d'interroger l'historicité de ces propositions théoriques et la manière dont elles se mettent en place parallèlement à la critique et à la pensée esthétique.

Evaluation de l'UE : (40% de la note de l'UE)
session 1 : Contrôle continu partiel HPI6U11B : Contrôle continu et rapport
session 2 : Épreuve mutualisée avec le cours HPI611-A, Esthétique et théorie du cinéma 3 = écrit 3h

HPI6U03, Pratique du cinéma et de l'audiovisuel 5

Ce module propose un atelier de perfectionnement dans l'utilisation des techniques et méthodes d'écriture et de réalisation, dans l'une et/ou l'autre des catégories fiction ou documentaire. Les étudiants choisissent un seul atelier parmi les cinq ateliers proposés ci-dessous.

ATTENTION : la première journée de chaque atelier réalisation sera consacrée à un travail de mise au point technique spécifique au projet de réalisation

Choisir un des cinq ateliers proposés ci-dessous

Groupe 1/ Atelier fiction 1 Jean-Luc Chaperon A211
Les jeudis et vendredi de 9h à 16h

Répartis en groupes d'une dizaine d'étudiants vous devrez réaliser un court métrage "collectif" de 30 à 40 plans, le récit sera élaboré en atelier de scénario au 1^{er} semestre (39h en présence de l'enseignant et travail en autonomie : préparation tournage, dérushage...).

préparation tournage : 2 jours

tournage : 4 jours (attention le tournage peut déborder sur les week-end)

dérushage et montage : 4 jours

Groupe 2/ Atelier Fiction 2 Denis Alcaniz
Les jeudis et vendredi de 9h à 16h

Répartis en groupes d'une dizaine d'étudiants vous devrez réaliser un court métrage "collectif" de 30 à 40 plans, le récit sera élaboré en atelier de scénario au 1^{er} semestre (39h en présence de l'enseignant et travail en autonomie : préparation tournage, dérushage...).

préparation tournage : 2 jours

tournage : 4 jours (attention le tournage peut déborder sur les week-end)

dérushage et montage : 4 jours

Groupe 3/ Atelier Documentaire 1 Edouard Mills-Affif
Les jeudis de 9h à 16h , à partir du 8 février 2024

Répartis en deux groupes, deux dossiers de documentaires seront sélectionnés. Il s'agira de finaliser l'écriture des films avec une enquête approfondie, de tourner et de monter les projets filmiques. (39h en présence de l'enseignante et travail en autonomie).

Préparation tournage :

Tournage :

Montage :

Groupe 4/ Atelier Documentaire 2 Laetitia Agostini A103
Le vendredi de 9h-16h, à partir du 9 février 2024

Les 9, 16, 23 février, 1^{er}, 15, 22, 29 mars, 5 avril 2024

Répartis en deux groupes, deux dossiers de documentaires seront sélectionnés. Il s'agira de finaliser l'écriture des films avec une enquête approfondie, de tourner et de monter les projets filmiques. (39h en présence de l'enseignante et travail en autonomie).

Préparation tournage :

Tournage :

Montage :

Groupe 5/ Atelier Écriture de scénario. Loic Nicoloff.

Salle ???

Le vendredi de 9h à 12h30, 8 séances de 3h30, à partir du 9 février,
Les 9, 16, 23 fév, 1er, 15 et 29 mars, 5 et 12 avril 2024

« Mécaniques du récit » :

Ecrire un film est à la fois un art et un artisanat.

« Il faut s'appuyer sur les règles jusqu'à ce qu'elles cèdent », disait Stendhal.

Tel un musicien qui fait ses gammes, le scénariste expérimente sur chacun de ses projets — de manière empirique, intuitive ou consciente — les principaux outils de la dramaturgie.

Après une révision de la grammaire dramaturgique de base, nous étudierons des aspects plus avancés de l'écriture scénaristique : les principales structures de récit (linéaire, déconstruction), l'importance de l'arc transformationnel du protagoniste, la toile des personnages, le thème de l'histoire et le point de vue de l'auteur... La pratique se concentrera sur le long métrage mais avec des détours sur les spécificités de l'écriture de série, de B.D. et autres.

Durant ce semestre, chaque étudiant travaillera sur le développement d'un projet personnel, la mise en forme d'un dossier selon les standards professionnels (synopsis, traitement, note d'intention, *moodboard*,...) et nous le terminerons par un pitch oral de présentation du projet !

films à voir : La mort aux trousses, (1959, Alfred Hitchcock) - Le Parrain (1972, Francis Ford Coppola) - Le Magnifique (1973, Philippe de Broca) - Rencontres du 3e type (1977, Steven Spielberg) - Garde à vue (1981, Claude Miller) - Amadeus (1984, Milos Forman) - Retour vers le futur (1985, Robert Zemeckis) - La vie et rien d'autre (1989, Bertrand Tavernier) - Cyrano de Bergerac (1990, Jean-Paul Rappeneau) - Le silence des agneaux (1991, Jonathan Demme) - JFK (1991, Oliver Stone) - Un jour sans fin (1993, Harold Ramis) - Le dîner de cons (1998, Francis Veber) - Le goût des autres (2000, Agnès Jaoui) - Memories of murder (2003, Bong Joon Ho) - Le prestige (2006, Christopher Nolan) - Dans ses yeux (2009, Juan José Campanella) - 3 Billboards, les panneaux de la vengeance (2017, Martin McDonagh) - Les sept de Chicago (2020, Aaron Sorkin)

Evaluation de l'EC : session 1 : rendu film ou scénario
 session 2 : rapport

HPI6U09-A et HPI6U09-C **Connaissance du milieu et des institutions** Violaine Harchin

Série de rencontres avec des professionnels de la production, de la réalisation, de la diffusion du cinéma et de l'audiovisuel, permettant de faire un état des lieux des divers métiers et de préparer la mise en stage.

lundi après midi 13h-16h

Calendrier spécifique : Présentation du programme et du mode d'évaluation lors de la réunion de prérentrée, le calendrier et le programme des rencontres seront donnés en début d'année.

Blog du cours : <https://connaissancedumilieu.wordpress.co>

Evaluation de l'EC : session 1 : rapport (50% de l'UE)
 session 2 : rapport commun avec HPI6U09-B stage

HPI6U09-B Stage tutoré en milieu professionnel

voir descriptif p.20 et 21

séances de régulation du stage calendrier spécifique

mercredi 27 sept, 13h-15h salle A223

mercredi 14 février, 13h-15h salle A223

Séverine Mathieu

Salle A223

Evaluation de l'EC : session 1 : Rapport de stage (50% de l'UE)
session 2 : rapport commun avec HPI6U09-A Connaissance du milieu

HPI6U10 Histoire du cinéma 5

3 crédits

Histoire du cinéma documentaire

Thierry Roche et Guy Lambert

lundi 9h-12h, 10 séances de 3h à partir du 5 février 2024

Salle ???

Thierry Roche : **mardi** 4 février 9h-12h puis les lundi 5, 12, 19, 26 février, 11 mars

Guy Lambert : lundi 18 et lundi 25 mars, **mardi** 2 avril, lundi 8 et lundi 15 avril , 9h-12h, **Salle ???**

Le cours s'attachera à présenter les moments et leurs films qui ont contribué à façonner l'histoire du cinéma documentaire. Des origines à nos jours nous retracerons la route dessinée par cette manière singulière et originale de faire du cinéma, une manière parfois très proche et parfois bien loin du réel et qui pourtant reste documentaire dans l'intention.

Des références bibliographiques seront données au fil des séances.

Evaluation de l'EC : Session 1 : 2 notes : HPI610A : Dossier / HPI610B : Contrôle continu
session 2 : contrôle terminal : Dossier

HPI6U612 Module intégratif

Le module intégratif se compose de deux éléments constitutifs : vous devez impérativement suivre le TD de méthodologie et les 2 TD de projet. En fonction de votre projet professionnel ou de votre projet de poursuite d'études, vous serez évalués sur le projet professionnalisant, ou sur le projet recherche.

1/ HPI612A Méthodologie de spécialisation Caroline Renard

Mercredi, 9h-12h, salle A223

3 séances, les 7 et 14 fév, 6 mars

Ce module offre à l'étudiant des connaissances et des outils méthodologiques utiles à la poursuite d'étude et à la préparation des concours de niveau Bac + 3 (écoles, écoles de cinéma, master recherche ou professionnel). Le module permet de mettre en œuvre les processus de constitution d'un projet personnel en relation avec un but professionnel. Il s'agit d'acquérir les compétences d'autonomie et de recherche qui permettront à l'étudiant de répondre aux exigences des concours d'entrée : élaboration d'un projet sur un sujet original, mise en œuvre d'une recherche personnelle, élaboration d'une bibliographie, constitution d'un dossier, présentation orale de son projet devant un jury.

Dans le cadre du projet professionnel et pour préparer la poursuite d'étude, il s'agit de poser les bases méthodologiques et d'expérimenter les spécificités de la construction d'un projet, ici plutôt celui d'un master. Chaque étudiant choisira un sujet personnel et rédigera un projet. Le travail de recherche bibliographique réalisé à la BU sera en rapport avec le sujet. Une présentation orale du projet permettra de cerner les spécificités de cet exercice.

Evaluation de l'EC : session 1 : 1 note rapport (projet dont biblio)
Session 2 : rapport

2/HPI612B, Projet professionnalisant

Thierry Roche

Mercredi, 9h-12h, salle A223

3 séances, les 21 fév, 27 mars, 10 avril

Le projet professionnalisant concerne les étudiant.e.s qui s'orientent vers les métiers du cinéma (écriture, réalisation, distribution...) Un temps du TD sera consacré à la présentation du parcours de master Ecritures documentaires.

3/HPI612C, Projet Recherche Caroline Renard

Mercredi 9h-12h

Salle A223

3 séances, les 28 fév, 20 mars, 3 avril

Le projet recherche concerne les étudiant.e.s qui s'orientent vers les métiers de l'éducation, de la recherche et de la médiation du cinéma. Un temps du TD sera consacré à la présentation du parcours de master "Ecritures Critiques"

Evaluation de l'EC TD :

session 1 : oral, (**16 et 17 avril 2024 - A223**)

Session 2 : rapport commun HPI6U12-A

HPI6X08

UE générique Langue vivante

L'étudiant doit choisir une langue vivante dans la liste de celles proposées (voir la liste des options niveau L3 en semestre 6.

Offre du LANSAD

Pour l'inscription dans les groupes, connectez-vous à l'application Apogée

Options de langue (LANSAD)

LANSAD : LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines

L'offre de formation LANSAD réunit l'ensemble des enseignements de langues vivantes étrangères accessibles aux étudiants des différentes filières de l'UFR.

Chacune des langues vivantes étrangères propose un cursus structuré en unités d'enseignements adossées au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)

Tous les cursus d'option de langue, visent par leur progression un niveau B2 du CECRL, ce qui suppose que l'étude de la langue choisie soit poursuivie sur plusieurs semestres.

Attention, toutes les langues ne sont pas disponibles sur 10 niveaux (consultez l'ensemble des listes d'UE optionnelles, notamment pour L3 et master quant au niveau visé).

Liste des langues ouvertes en LANSAD : anglais ; arabe ; arménien ; allemand ; berbère ; bulgare ; catalan ; chinois ; coréen ; espagnol ; grec moderne ; hébreu ; hindi ; italien ; persan ; polonais ; portugais ; roumain ; russe ; serbo- croate-bosniaque ; tchèque ; turc ; vietnamien

Modalités d'inscription

Pour les langues suivantes : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, russe : l'inscription est obligatoire pour tous les étudiants (SFAD compris), sur présentation d'un bulletin de seconde et du relevé de notes du BAC.

Un entretien avec le responsable LANSAD pourra être envisagé de façon à orienter l'étudiant vers le cours de LANSAD approprié à son niveau de langue.

Les inscriptions se dérouleront en salle B118 et B107 : le jeudi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h..

A compter du 19 septembre les inscriptions se feront dans les BISES (bureau d'inscription et du suivi de l'étudiant (scolarité) de votre filière.

Pour les autres langues : L'étudiant indique son choix d'option sur sa fiche pédagogique et la remet au BISE de sa filière ou au secrétariat du SFAD.

ATTENTION cette inscription ne dispense pas de l'inscription sur l'application Apogée. Pour les cours à fort effectif, il vous sera demandé de vous inscrire dans un groupe de TD

Le nombre d'étudiants est limité par groupe. Une fois le groupe plein, celui-ci est fermé (aucun régime dérogatoire). Vous devrez par conséquent en sélectionner un autre.

Si vous n'êtes pas inscrit dans les groupes de Apogée, vous ne serez pas accepté en cours et vous ne recevrez jamais d'informations concernant ce groupe. Vous ne serez pas autorisé à passer l'examen.

L'assiduité est obligatoire. Renseignez-vous sur les modalités d'évaluation de votre UE de LANSAD.

Stage tutoré en milieu professionnel

DUREE : 150 h minimum

Responsable : **Séverine Mathieu**

DEROULEMENT DU STAGE :

- Où ? Dans toute entreprise, institution, association, permettant aux étudiants d'exercer une activité en rapport avec le cinéma ou l'audiovisuel.
- Quand ? Le stage peut avoir lieu en alternance en fonction du terrain choisi ou **sur une période bloquée** à condition que cela soit compatible avec la poursuite normale des études. Une période est prévue à cet effet dans le calendrier : **du 15 janvier au 2 février 2024**. Sinon, il est possible de faire son stage de manière perlée tout au long de l'année. Enfin, en deuxième session, la période qui suit les examens du 2^{ème} semestre du 21 au 21 juin peut également être une période de stage.

ATTENTION : **TOUS LES STAGES DOIVENT ÊTRE TERMINÉS LE 26 avril 2024 AU PLUS TARD.**

- Comment ? Les étudiants doivent trouver eux-mêmes leur stage (en concertation avec Guy Lambert).

Le stage doit être cohérent (une seule entreprise, ou une seule activité dans différentes entreprises).

- Dérogation (pour expérience antérieure) : Vous pouvez faire valider à titre de stage une expérience antérieure à votre inscription, mais cela constitue une dérogation. Elle sera soumise à l'accord de l'enseignant tuteur.

CONVENTION DE STAGE :

La convention de stage est obligatoire, il vous faut effectuer les opérations suivantes :

Les Etudiants de l'UFR ALLSH désirant effectuer un stage rentrant dans le cadre d'une Convention AMU **doivent passer par la plateforme informatique IPRO**, qui remplace les documents papier utilisés jusqu'alors.

Vous devrez, préalablement à l'établissement de votre Convention, soumettre une demande d'autorisation de stage auprès de l'enseignant responsable de votre formation. Une liste des enseignants par département sera à votre disposition.

Vous devrez :

Via l'adresse www.univ-amu.fr ou <http://suio.univ-amu.fr>, accéder à votre ENT (Environnement Numérique de Travail), grâce à votre Identifiant de connexion et Mot de passe (ces données figurent sur votre Certificat de Scolarité) ;

Sur votre ENT, onglet « Scolarité » puis « stages/conventions » une page intermédiaire explicative vous dirige vers l'application IPRO.

Sur votre bureau IPRO, allez à la rubrique « Mon Espace Candidat » puis « Demander votre autorisation de stage » ;

Suivre les instructions données dans cette rubrique et renseigner le formulaire de demande d'autorisation de stage ;

Sélectionner le responsable pédagogique auquel vous adresserez votre demande dans le menu déroulant correspondant (ATTENTION : SELECTIONNEZ BIEN L'ENSEIGNANT SUSCEPTIBLE DE VALIDER VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION DE STAGE, SOUS PEINE DE VOIR CELLE-CI NON TRAITÉE – Reportez-vous pour cela à la liste accessible sur votre bureau IPRO) ;

Remplir les étapes « Rechercher une entreprise » puis « Sélectionner un contact » à partir des données contenues dans la base IPRO (suggestions automatiques) ou en créant les données si votre structure d'accueil n'est pas encore référencée ;

Enregistrer votre demande d'autorisation de stage en mode brouillon ou bien sélectionner « Soumettre à la validation du responsable pédagogique » pour activer la démarche ;

Vous serez informé de la validation (ou du refus, ou de la demande de modification) de votre demande d'autorisation par un message sur votre adresse de courrier électronique Etudiant (univ-amu.fr).

Il vous suffira alors de suivre les instructions contenues dans ce message pour transformer cette autorisation en demande de Convention de stage.

REGULATION DU STAGE :

Dès la rentrée, une rencontre régulière avec l'ensemble de la promotion pourra vous aider à choisir un terrain de stage en fonction de votre projet professionnel, puis pendant son déroulement, à déterminer le type de contrat adapté à l'entreprise et à vos souhaits, à réguler les difficultés d'applications concrètes (techniques, relationnelles, ...) et à proposer un mode de restitution du rapport de stage adapté aux deux partenaires (entreprise et université). Séances obligatoires de régulation :

Chaque étudiant lors de ces régulations, évoquera le déroulement construit des actions, les diverses prises de responsabilité au sein de l'entreprise, les difficultés ainsi que les possibles réorientations...

L'objectif principal de ces rencontres, outre celui de connaître le monde du travail du cinéma et de l'audiovisuel (production, diffusion, édition, communication, éducation...) et de se confronter à ses nombreuses exigences, est de réfléchir au travers de sa propre expérience, celle des autres étudiants et des recommandations du formateur, et de tenter de déterminer son futur projet professionnel. Les étudiants en formation continue en sont dispensés.

RAPPORT DE STAGE et ATTESTATION DE STAGE (obligatoires pour sa validation) :

A l'issue du stage et au plus tard le **17 mai** (1ère session), ou **le 30 juin** (2ème session.) l'étudiant doit remettre à Séverine Mathieu :

- Une attestation de stage (signée par le responsable de la structure d'accueil)
- Un rapport de stage (dactylographié en deux exemplaires) de 15 pages minimum (annexes non comprises).
- Le rapport de stage devra traiter les points suivants : Comment le stage a été trouvé et mis en place ;
Description de la structure d'accueil et de son fonctionnement ; Description du contrat mis en place avec l'entreprise ;
Réflexion sur le travail effectué pendant le stage (ce ne doit pas être un simple récit) ; Implication et acquis personnels ; Bilan et conclusion.